



आ नेपालक एक जातिबन्धु एक बलिष्ठ एक कवचह

Assemblée générale des 23 et 24 avril 2016 à Saumane.

Chers amis,

Comme il vous l'a été annoncé dans les courriers précédents, l'AG de notre association se tiendra à SAUMANE. Elle sera organisée par Elisabeth et Louis LAURENT.

Si vous avez l'intention d'y participer, ce qui est tout à fait recommandable, prenez contact rapidement avec Elisabeth ou Louis afin de les avertir des conditions de votre arrivée. N'oubliez pas de leur faire parvenir le document ci-joint dûment complété.

Vous pouvez aussi encore remplir le document en ligne joint à retourner directement aux Laurent :

Mas de la BROUSSE
30125 SAUMANE
Tél : 04 66 56 71 35 06 87 47 47 44
Courriel : louis.laurent@wanadoo.fr

Si vous ne pouvez pas être présent à l'AG, vous pouvez donner pouvoir à un membre de l'association de votre choix (voir formulaire ci-joint).

Programme de l'assemblée générale :

Accueil des participants, désignation d'un secrétaire, quorum.

Bilan de l'année écoulée

Rapport moral (B Simonet)

Rapport d'activité Actions réalisées dans le cadre de l'Association (réunions, colloques, voyages, relations avec Yadav, avec les écoles d'architecture, les autres Associations...)

Vote

Actions réalisées dans les différentes régions (ventes, concerts, expositions)

Rapport financier (G Bonnet)

Le point sur **les dons** (montant, évolution dans le temps)
Vote et quitus du commissaire aux comptes

Orientations pour l'année à venir

Orientations externes

Le point sur la reconstruction

Etat des projets : ENSAL (*Marc B., Marc V. ou Jean Claude*), projet IUT (*Dominique*), sacs terre , gabions (*Elizabeth*), autres (mortier de riz- paille..)

Propositions de l'ANUVAM : combien de types de maisons, de chantiers -école leur proposer, quelle participation financière de notre part ?

Notre rôle et notre utilité sur place : faut- il aller au village deux fois par an (avril et octobre) pendant cette période de reconstruction ? Comment s'articuler avec l'ENSAL/l'IUT, qu'attendent -ils de nous (y compris financièrement) là bas ? Voyage d'octobre 2015 : quels enseignements (rapport dépense d'énergie/utilité).

Projets en cours

A court terme (poteaux électriques pour le dispensaire, cheminées, salaires au dispensaire et à l'école, médicaments et fournitures médicales, travaux imprévus ou que nous découvrons au fil du temps ...)

A moyen et long terme : de quelle façon auront- ils besoin de nous à l'avenir, comment s'y préparer, que leur proposer ? Le micro- crédit (*Evelyne*) est il une **des** solutions ?

Relations avec les autres associations

Orientations internes

Communication : vers l'extérieur comment nous faire connaître ? /en interne (listing d'email) le site internet (*Hélène*)

L'argent a-t-il une odeur ? Les aides extérieures : Total, Google ...

Rémunération de Yadav et des différents intervenants : traducteurs, défraiements- des membres de l'Association, des népalais ... Faut il s'engager dans cette voie de tout subventionner ?

Prévisionnel 2016-2017 ; le point sur les adhésions, fixation de la **cotisation 2017-2018**

Les Commissions reconstruction, communication, site internet ; lesquelles redynamiser, modifier, étoffer ?

Bureau et candidatures pour 2017

Questions diverses Stage Emma (et que peut elle nous apporter ?)

Ventes d'objets : quoi ? Quelles sont les manifestations à faire ?

Amrit (son agence de voyage, ses rapports avec Yadav)

Et beaucoup d'autres

AU NÉPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIÉ EN MARCHÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

POUVOIR

Je soussigné(e) donne pouvoir à M pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association «AU NEPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIE EN MARCHE» des 23 et 24 avril 2016 à Saumane.

Ale
Signature précédée de «bon pour pouvoir»

Le pouvoir peut être donné à un membre du bureau (voir liste ci-dessus) ou de l'association, qui assiste à l'AG.

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2016-2017

si ce n'a pas été fait...

Bulletin à renvoyer à la trésorière : Gisèle BONNET, La Roche, 63490 BROUSSE
NOM Prénom

Adresse

Etabli le à
Signature

Adresse mail :

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	30 €		Libeller le chèque au nom de
Membre actif	60 €		l'association :
Dons pour les projets annoncés			« Au Népal, un village,
TOTAL			une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre (**avril 2016- mai 2017**) ; sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Précisez bien si votre versement constitue un don ou une adhésion ; merci !
Remplissez soigneusement la date.